

LA LETTRE DES ONGLOUSIENS

Date de parution : juillet 2003

Nous avons suivi avec peine les obsèques, suite à une longue maladie, de notre ami Jean Miramond, ancien Maire Adjoint, Ancien Président de L'Association de défense Maldormir, et membre actif à notre Association, fidèle et ardent défenseur de notre cadre de vie. Nous présentons à sa femme et sa famille nos sincères condoléances.

Etle lagunage ?, les odeurs ?

La constitution de la Communauté d'Agglomération de L'Etang de Thau, (dont le Président est le Maire UMP de Sète), ajoutée à la réticence de la Sté Listel d'accepter l'apport des eaux des lagunages (4000m³/jour), bloquent la mise en place du projet de l'assainissement de la Ville de Marseillan.

Marseillan, est doublement bien loin de Sète, politiquement et géographiquement, et notre Maire Williams Méric, 5e Vice Président de cette Agglo, Vice président de l'Apogée, etc. en respectant ses engagements de sa campagne électorale, doit oeuvrer pour la réalisation du projet de l'assainissement de notre Ville. (voir pages 2 et 3)

Le Conseil Général avait alloué 2,5 millions d'euros pour entamer les travaux. On peut craindre, que cette somme non utilisée, soit définitivement perdue pour la réalisation du projet du lagunage et serve à des besoins secondaires.

Hélas, la pollution et les odeurs provenant du lagunage perdurent!!

Pour conclure, la SDEI, « fermier », n'ayant pas réduit les niveaux des bassins au moment opportun, des débordements se sont produits avec les grosses pluies, encore heureux que les vannes, libérant l'Hérault en cru, soient restées fermées et que le Mistral se soit levé!!

EDITO

Lors de l'assemblée Générale, les rapports moraux et financiers ont été approuvés à l'unanimité.

Lors de celle-ci, il a été encore une fois évoqué les promesses non tenues, le manque évident de concertation et de communication avec la Municipalité avec un quartier délaissé, oublié.

Nos suggestions, propositions, restent sans suite, et le, « WOui-WOui » est la seule réponse obtenue.

Pourtant une Association de Quartier ne doit t'elle pas être le relais avec les services municipaux ?

Nous sommes proscrits de tous les services et prestations que nous sommes en droit d'avoir, complétés par un non respect et un manque de considération. (voir page 4)

Monsieur Méric, Maire de Marseillan, nous écrivait le 6 juin 2002 :

« que c'est sur des projets que l'on discute et non sur du vent » !

Certes, nous attendons toujours les projets et surtout leurs réalisations, pour le Vent.. Merci !!

Le Bureau de l'Association

*Quand le lagunage des Onglous déborde, les excréments s'en vont « nourrir » /
DIRECTEMENT, l'Etang de Thau ...et ses parcs à huîtres, (12.12.2002)*



Et si l'on causait de l'Étang et son environnement

*Que devient la promesse de la réalisation de digue du Grau du Rieu ?

*le curage de ce Grau du Rieu dépend en partie des Affaires maritimes, et de nous tous, pourtant nous alertons, l'Apogée, les services municipaux, nos réclamations restent sans réponses, les encombrants dans ce Grau pourrait amener lors de crues, une zone sinistrée pour les riverains, sans oublier la pollution vers l'Étang. (*photo ci-dessous*)

Au sujet de l'Étang, nous n'avons pas manqué de relever :

1) dans le Midi Libre du 17 juin 2003, l'article « *L'Etat décidé à agir.* »

Mr. Siquin, directeur des Affaires Maritimes à Sète, déclare: « *le Bassin de Thau est fragile, il est important de bloquer toute dérive, même mineure, et l'Etat va mettre la pression sur les professionnels, mareyeurs ou restaurateurs...* » (Nous transmettrons ce document à Mr. Siquin, et pour information aux professionnels cités ci-dessus, en espérant que les Affaires maritimes sachent nous montrer l'exemple!)

2) Lors d'une réunion à l'IFREMER à Sète le 10. 07.03, nous apprenons par les scientifiques que l'Étang est SAIN,,, pour l'élevage des coquillages, mais qu'un relevé, point 10, reste pollué: face à *notre lagunage de Marseillan!*

D'ailleurs il est facile de contrôler tout ceci en allant sur le site Internet IFREMER.

3) dans « les nouvelles de la Belle Scribote » de juin 2003, Mr. Etienne conseiller municipal, délégué au port, s'affiche avec pour slogan: « *Un étang sain, c'est une plaisance de qualité.* »

Nous ne sommes que partiellement d'accord avec lui, car l'Étang, *n'est pas que la Plaisance,*

Mais seriez vous déjà résigné, Monsieur, comme d'autres, à le voir réduit qu'à une seule vocation et usage touristique ?

4) L'ouverture de la reculée du Riac, (chère à notre regretté Jean Miramond,) pour le désenlisement de l'Étang à Maldormir, reste également avec sa pollution en attente !!

5) Entendu sur la plage de Balaruc les Bains, par des curistes « Vous savez qu'ils déclassent l'Étang ! C'est normal, vous avez vu l'eau... », un amalgame facile pour les néophytes, mais réel, au détriment des professionnels.

Maintenant l'Étang de Thau serait DECLASSE en zone B, décision du Préfet du 3.07.03, reportée en septembre après les réactions de nos amis professionnels.

(voir le Midi Libre du 6.07.03),

Mais enfin Messieurs, Agissez !!



*le Grau du Rieu
(responsabilité des Affaires
Maritimes et des élus) se
déverse et nourrit l'Étang ...*

Et à Maldormir ?

*Notre action se porte aussi sur Maldormir où nos adhérents nous alertent sur la pollution existante, et l'irresponsabilité de gestion de la décharge des Pradels en bordure de l'Étang .

Cette décharge devait fermer en juillet...?,

Les abords de la décharge du Pradels en bordure du Lagunage et de l'Étang de Thau.



manque de civisme, mais également le laxisme des services techniques municipaux ,

(un de ses responsable réside à 200m. de ce lieu.)

Et les 4 logements sociaux à la place de l'École des Onglous ?

Lors de la réunion de la commission Urbanisme du 25.02.03, J.L. Delmas Maire Adjoint répond publiquement et cyniquement à notre demande sur la planification de la construction :

« ce que l'on avait présenté n'était qu'une esquisse, ça n'avait rien à voir avec le nouveau dossier, qu'on n'y connaissait rien , et qu'il ne pouvait pas donner l'heure de la livraison ,etc. etc. » (sans commentaires) !!!

Le 24 juin, le Conseil municipal vote l'exonération, des frais de raccordements des eaux pour ces quatre logements, au profit de la Société d'H.L.M., mais où ces eaux vont-elles se déverser , et à quand le début des travaux?

Donc pas de communication sur ce dossier, et ni sur les autres, nouveau pont du Maire (Canal du Midi), etc..

Et la voirie...

*L'entretien de la voirie est toujours galvaudé,(réponse de la Mairie : manque d'effectif !!) , le lotissement du Rieu, l'impasse et l'avenue de la Gare, la rue des métairies , l'avenue du soleil , ave. de Maldormir, etc.. deviennent des terrains d'aventures

Et pourtant deux cadres des services techniques résident sur les Onglous et pourraient réagir à tous ces dérapages que nous ne manquons pas de signaler en haut lieu . Alors , pourquoi ce laxisme ?

Force est de constater que nous ne sommes pas les seuls à nous plaindre, car le 6 juillet 2003 dans le Midi libre, nous relevions :

« De la grogne à Marseillan-plage » cette autre association de quartier (700 adhérents) relevait les mêmes lacunes et faiblesses des services municipaux.

Les Onglous oubliés, ignorés....

*Les rondes de la police municipale sont inexistantes (réponse de la Mairie: manque d'effectif !) et laissent le quartier à la délinquance, des plaintes sont déposées, qu'en sera-t-il maintenant ??

*Nous contestons et nous avons interrogé Mde. La receveuse de la Poste , sur la non - distribution du « routage publicitaire» sur notre quartier:

« sa hiérarchie considère que les Onglous et Marseillan-Plage ne valent pas ce service, en outre, en fin d'année ,il sera repris par une société privée (Delta diffusion) qui risque de revoir à la baisse la distribution sur l'ensemble de Marseillan. »

« Pour ce qui est du bureau de poste de Marseillan plage, la hiérarchie considère qu'une ouverture le matin suffit » !!

il est vrai que pour près de 60.000 touristes l'été, deux guichets bondés à Marseillan ville et ce guichet fantôme de Marseillan plage, nous ne pouvons que tristement apprécier la qualité d'un service qui demeure public!

*Un adhérent s'est vu refusé son abonnement au Midi libre car les Onglous sont trop éloignés du Centre ville!

*les riverains de l'Avenue du Soleil sont amenés à appeler les services techniques , pour voir leurs conteneurs individuels vidés.

* le lotissement du Rieu n'est débarrassé que lorsque le désordre est flagrant!!!



L'entrée du lotissement du RIEU

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement individuel à l'Association:

Comité de Prévention de l'environnement des Onglous

Nom :Prénom : Téléphone:.....

Adresse aux Onglous :

Ou adresse principale :

Adhère au C.P.E.O. en qualité de membre Actif et verse une cotisation annuelle de 15

Adhère au C.P.E.O. en qualité de membre bienfaiteur et verse une cotisation annuelle minimum de 20

Signature :

Document à nous retourner avec votre versement soit au siège social , 30 rue des métairies où au lotissement du Rieu , A7 impasse du Grau du Rieu chez Mr. Del Valle (Trésorier)